



**CORPORATION DE LA  
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND**

**PROCES-VERBAL - COMITÉ DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS  
MUNICIPALES**

le 19 juin 2024  
Salle du Conseil  
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

**PRÉSENT:** Renée Forcier, member (arrivé en retard : 17h29)  
Sumaila Gariba, membre  
André J. Lalonde, conseiller  
Simon-Olivier Péladeau-Houle, conseiller  
Mario Zanth, maire  
Frédéric Desnoyers, trésorier  
Karine McCulloch, greffière adjointe  
Michel Cousineau, directeur des Services Corporatif

**ABSENT:** Stephane Fournier, conseiller

**1. Ouverture de la réunion**

La présidente étant absente, le maire Mario Zanth propose de présider la réunion d'aujourd'hui. Aucune objection de la part des membres du comité.

Le maire Mario Zanth ouvre la réunion à 18h03.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par** Simon-Olivier Péladeau-Houle

**Appuyé par** André J. Lalonde

Que l'ordre du jour soit adopté, avec l'ajout de l'item 5.2.

**ADOPTÉE, tel que modifié**

**3. Déclarations d'intérêts pécuniaires**

Aucune.

#### 4. **Adoption des procès-verbaux**

**Proposé par** Sumaila Gariba

**Appuyé par** André J. Lalonde

Que le procès-verbal de la réunion du Comité du programme de subventions municipales du 5 juin 2024, soit adopté.

**ADOPTÉE**

#### 5. **Demandes de subventions reçues**

##### 5.1 **Indigenous Grassroots Circle de l'est de l'Ontario**

Michel Cousineau explique la situation de l'organisation qui demande des fonds.

Suivant des questions, Frédéric Desnoyers explique que la politique ne permet pas aux organismes de faire appel à la décision, mais que la politique prévoit que l'organisme peut faire une deuxième demande pour le même événement. Cette demande est donc traitée comme une nouvelle demande de la part de l'organisme.

Monsieur Sumaila Gariba s'interroge sur le montant demandé, puisque l'application demande toujours 5000\$.

Frédéric Desnoyers explique que malgré le montant demandé, la politique stipule que la subvention municipale ne peut être supérieure à 50% du financement de l'événement. Il confirme que l'organisation a actuellement 3000\$ + 600\$ en donation et que leur demande en matériel est de 830\$. Le comité a donc la possibilité de leur donner 2750\$.

**Proposé par** André J. Lalonde

**Appuyé par** Sumaila Gariba

Que le Comité du programme de subventions municipales recommande au Conseil l'octroi des subventions suivantes :

- Indigenous Grassroots Circle de l'est de l'Ontario pour un montant financier de 2750\$.

**ADOPTÉE**

Renée Forcier se joint à la rencontre à 17h29.

## 5.2 Sentier recreatif Prescott Russell

Le comité discute de la demande et s'interroge sur les autres sources de financement que l'organisme a mentionné avoir, puisqu'il n'a pas donné de précisions sur sa demande quant aux commanditaires et aux montants. Il est aussi souligné que le sentier récréatif de Prescott et Russell fait partie de toutes les municipalités de Prescott et Russell et que le financement pourrait être obtenu d'autres municipalités aussi.

Frédéric Desnoyers mentionne que le formulaire de demande a été mis à jour cette semaine, pour demander qu'un budget de l'activité soit joint à la demande, afin d'éviter ces questions dans le futur.

Le maire Mario Zanth réitère que le comité a fait des exceptions ici et là cette année, parce qu'ils essaient de s'adapter.

Le comité discute des différents montants et de l'option d'ajouter une condition à la subvention financière.

**Proposé par** Renée Forcier

**Appuyé par** Simon-Olivier Péladeau-Houle

QUE le Comité du programme de subventions municipales recommande au Conseil l'octroi des subventions suivantes :

- Sentier Récréatif de Prescott et Russell au montant financier de 750\$, à condition de recevoir une confirmation que la Cité n'est pas le principal donateur de l'événement.

**ADOPTÉE**

## 6. Sommaire

Le maire Mario Zanth informe le comité qu'une réunion spéciale du conseil aura lieu demain à midi pour approuver les recommandations du comité.

Frédéric Desnoyers informe le comité qu'après les recommandations de cette réunion, il resterait 7955\$ en subventions pour 2024, si elles sont approuvées par le conseil.

Le comité a discuté de la possibilité de recommander au conseil de fixer la prochaine réunion du comité à la fin de l'été et, par conséquent, de fixer une date finale pour les demandes de financement pour 2024.

**Proposé par** André J. Lalonde

**Appuyé par** Sumaila Gariba

QUE la prochaine réunion du comité du programme de subventions municipales se tienne le 5 septembre 2024 ; et

QUE le Comité du programme de subventions municipales recommande au Conseil que la date limite de réception des demandes de subventions financières pour 2024 soit fixée au 2 septembre 2024.

**ADOPTÉE**

**7. Ajournement**

La réunion est ajournée à 18h37.

---

Mario Zanth, Maire pour la  
présidente

---

Karine McCulloch, Greffière adjointe